## **Solutions 30 SE**

Société Européenne 21, Rue du Puits Romain L-8070 Bertrange R.C.S. Luxembourg: B 179097

## RÉSULTATS DÉFINITIFS DU VOTE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE <sup>1</sup> 17 JUIN 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024					
Total du capital social	EUR 13.658.817,96				
Total des actions émises	107.127.984 actions				
Montant total des votes exprimés	23.184.709 actions				

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour une description complète des points de l'ordre du jour, veuillez-vous référer à la convocation de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue 17 juin 2024.

## RÉSULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

		Adopté / rejeté	Votes exprimés : POUR		Votes exprimés : CONTRE		Nombre total de voix exprimées	ABSTENTIONS <sup>2</sup>
Numéro	Résolutions		Chiffre	%	Chiffre	%	POUR et CONTRE	Chiffre
1	Approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.	Adopté	22.876.694	99,41%	134.752	0,59%	23.011.446	173.263
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clôturé au 31 décembre 2023.	Adopté	22.872.912	99,41%	135.187	0,59%	23.008.099	176.610
3	Affectation des résultats.	Adopté	22.809.686	98,93%	246.359	1,07%	23.056.045	128.664
4	Décharge à accorder aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.	Adopté	22.097.972	96,54%	790.755	3,46%	22.888.727	295.982
5	Approbation du renouvellement du mandat de PKF Audit & Conseil S. à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024.	Adopté	22.758.403	98,78%	280.164	1,22%	23.038.567	146.142
6	Nomination d'un réviseur d'entreprises agréé en ce qui concerne l'avis d'assurance sur le rapport	Adopté	22.716.649	98,80%	274.010	1,20%	22.990.659	194.050

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les votes abstentionnistes ne sont pas pris en compte dans le calcul, conformément aux pratiques habituelles.

	de durabilité inclus dans le rapport de gestion pour l'exercice 2024, le cas échéant.							
7	Soumission du rapport de rémunération pour avis consultatif.	Adopté	21.819.532	94,65%	1.232.958	5,35%	23.052.490	132.219
8	Approbation de la rémunération du Conseil de Surveillance	Adopté	22.033.451	96,05%	904.408	3,95%	22.937.859	244.350
9	Soumission du LTIP pour avis consultatif.	Adopté	22.117.356	96,24%	861.888	3,76%	22.979.244	205.465
10	Autorisation au Directoire, pour une durée maximale de cinq (5) ans, de racheter des actions de la Société.	Adopté	22.077.237	95,69%	993.304	4,31%	23.070.541	114.168